

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton:  
La ligne ou son espace . . . . . 10 ct.  
Prix minimum d'une annonce . . . 50 ct.

De la Suisse et de l'étranger:  
15 cent. la ligne ou son espace.  
1<sup>re</sup> insertion, minimum . . . . . fr. 1.-  
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
Les m. inscrits ne sont pas rendus

#### ABONNEMENTS

En ville . . . . . 9.— 4.50 2.25  
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse 10.— 5.— 2.50  
Etranger (Union postale) 26.— 13.— 6.50  
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
Changement d'adresse, 50 ct.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
Vente au numéro aux kiosques, déposit., etc.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné) sont reçues par l'Union des journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ  
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX  
N° 178  
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE Corcelles-Cormondrèche

#### VENTE DE BOIS

La commune de Corcelles-Cormondrèche fera vendre par voie d'enchères publiques, le **vendredi 14 février 1908**, les bois ci-dessous désignés, situés dans ses forêts des **Piasses et Pommérets**:

- 478 stères sapin,
  - 2890 fagots coupe et éclaircie,
  - 5 demi-fagots de mottes fendus,
  - 8 ronds,
  - 248 billons,
  - 5 tas de perches,
  - 43 troncs.
- Le rendez-vous des miseurs est fixé à 9 heures du matin, à Moutetillon.

Corcelles-Cormondrèche, le 7 février 1907.  
Conseil communal.

COMMUNE de Landeron-Combes

#### Déclaration pour immeubles

Les personnes domiciliées dans le ressort communal et qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans d'autres localités non-domiciliées au Landeron, mais y possédant des immeubles, sont invitées à adresser au Conseil communal, jusqu'au lundi 17 février courant, une déclaration signée indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles.

Les propriétaires qui n'enverront pas cette déclaration dans le délai sus-indiqué, seront taxés pour l'année sans recours.

Il ne sera pas tenu compte des déclarations antérieures.

Landeron, le 3 février 1908.  
Conseil communal.

#### IMMEUBLES

Maison de rapport avec magasin à vendre, aux environs de Neuchâtel; belle situation et bonne clientèle. S'adresser par écrit sous chiffres C. 875 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

#### Vente d'un domaine

Samedi 15 février 1908, dès 2 heures après midi, M<sup>rs</sup> Mario et Elise Evard exposent en vente, par enchères publiques, à l'Hôtel de Commune de Chézard, le domaine désigné au cadastre de Dombresson comme Art. 338, Au Haut du Mont, près, bon bâtiment, place et jardins de 79,761 m<sup>2</sup> (29 p. 60 a.). S'adresser, pour les conditions de la vente, au notaire soussigné, et pour visiter le domaine à M. James Favre, agriculteur, à Saint-Martin.

Cernier, le 5 février 1908.  
R 75 N Abram SOGUEL, not.

Rue de l'Hôpital à vendre un grand et bel immeuble de rapport avec magasins. S'adresser à M<sup>rs</sup> James de Roynter & C<sup>o</sup>, Neuchâtel.

Villa de 12 chambres, dépendances, véranda, terrasse, jardin, à vendre ou à louer pour époque à convenir. Situation centrale. Vue très étendue. S'adresser **Etude G. Etter, notaire, rue Furry 8.**

#### ENCHERES

Jendredi 13 février 1908, à 10 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques, au local des enchères:  
Deux lits, 1 armoire à glace, 1 divan, 1 commode, 2 tables à ouvrage, 1 glace, 1 baignoire, des chaises, tabouret, livres et autres objets.  
Neuchâtel, le 8 février 1908.  
Greffe de Paix.

#### A VENDRE

Meubles d'occasion  
On offre à vendre de gré à gré les meubles suivants: 2 ameublements de salon, 1 piano, 1 chaise de piano, 1 casier à musique, 1 table ronde noire, 1 grande table à ouvrage, 1 table de véranda, 1 guéridon sculpté, 1 chaise sculptée, 6 chaises rembourrées, 1 fumeuse, 1 dressoir, 1 buffet sapin, 1 lit en fer, petits tabourets de salon, 1 grand porte-manteau noyer, 2 malles, 1 découpoir, 1 bouteiller en fer et différents autres objets. On traiterait aussi pour le bloc. Tous ces meubles sont en bon état. S'adresser Corcelles, Chapelle 22, 1<sup>er</sup>, à gauche.

#### A VENDRE

matériel de cave composé de fûts vides de 400, 600 litres, ainsi qu'un certain nombre de pièces et demi-pièces et une pompe à vin avec accessoires. Le tout en bon état. — Adresser offres écrites A. B. 400 poste restante, Neuchâtel

**Thé diurétique**  
recommandé aux personnes souffrant de catarrhes de vessie.  
Pharmacie Dr Reutter

Arrivage sur la Place du Marché, jeudi matin, entre la Banque Berthoud et le Mont-Blanc, de

BELLES GROSSES POMMES  
suisses. Bon marché.  
ROSENG FILS.

#### PIANOS ET HARMONIUMS

Bechstein  
Blüthner  
Steinway  
Lipp et Sohn  
Görs et Kallmann  
Burger et Jacoby  
Steinweg  
Suter  
Rordorf

Pianos Thémodist  
Dernière création, parfait  
**HUG & C<sup>ie</sup>**  
Rue Pourtalès 9 et 11

#### Commerce à vendre

A remettre dans localité industrielle et prospère du canton, commerce important et agréable. Belle situation. Commandité. Sans concurrence directe. Rendement rémunérateur assuré à preneur intelligent et actif. R reprise 20 à 25,000 fr. Conditions de paiement avantageuses. S'adresser par écrit sous chiffre K. 867 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

BONNE TOURBE  
racineuse, noire, garantie bien séchée, à vendre au prix de 20 fr. la banche de 3 mètres cubes. S'adresser à M. Ch. Schneider, au Voisage, Posts.

# 23<sup>me</sup> Grande Vente annuelle de BLANC de Février

## Neuchâtel Halle aux Tissus Neuchâtel

A l'occasion de cette grande vente annuelle de Blanc de février et vu le Grand Bon marché des marchandises, la vente se fera au comptant, et les envois par poste contre remboursement port en sus.

Prière de ne pas confondre cette grande vente annuelle de Blanc avec celle de mes nombreux imitateurs

<b>Toiles blanches</b> pour lingerie d'enfants N° les plus remarquables <b>39 et 54 ct.</b>	<b>Toiles blanches</b> pour lingerie de jeunes gens N° le plus remarquable <b>58 ct.</b>	<b>Toiles blanches</b> extra pour belle lingerie <b>63 ct. 66 ct. 67 ct. 68 ct.</b>	<b>Toiles blanches</b> doubles extra <b>70 ct. 73 ct. 76 ct. 78 ct.</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

**DRAPS DE LITS MI-BLANCS 180 de large**  
Fr. 1.13, 1.20, 1.35, 1.38, 1.45, 1.48

ESSUIE-MAINS 39, 47, 48, 64, 72 ct. le mètre

<b>Linges de toilette</b> au mètre <b>72, 78, 82, 95 98 ct.</b>	<b>NAPPAGES</b> la mètre <b>1.75, 1.90, 2.— 2.20, 2.50</b>	<b>SERVIETTES</b> la pièce <b>48, 55, 60, 65 75, 80 ct.</b>
---------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

#### SERVIETTES DE TOILETTE AVEC FRANGES

<b>Essuie-services</b> encadrés <b>32, 35, 50, 75 ct.</b> — le mètre —	<b>LINGERIE</b> confectionnée Choix superbe	<b>30 pièces</b> Tabliers de cuisine, blancs et couleurs à très bas prix
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Bazins Plumes Crins Tapis de Lits Couvertures de laine

Depuis 100 francs les envois se font franco de port

#### RIDEAUX

petits et grands, blancs, crèmes, couleurs mystères, lambrequins, embrasses

MOUCHOIRS DE POCHE, quelques centaines de douzaines avec ou sans initiales

Collections superbes en articles de fil pour draps et taies d'oreillers, au mètre ou confectionnés, avec monogrammes et ourlets à jour, ainsi qu'en damassés, nappes encadrées, linges encadrés.

Occasions uniques pour trousseaux, marchandises de 1<sup>re</sup> qualité, vendues à des prix extraordinaires de bon marché.

#### ENTRÉE LIBRE - VOIR LES ÉTALAGES

#### MARÉE à bon marché

On vendra demain jeudi, sur la place du Marché (près de la fontaine), de la marée fraîche de la Mer du Nord.

**Cabillauds Aigrefins Merlans** } **40 centimes la livre**

N.-B. — Les poissons de mer n'ont pas besoin d'être dessalés. Le merlan se frit comme le poisson du lac. Cabillauds et aigrefins: cuisson 20 à 30 minutes suivant la grosseur du poisson, à l'eau salée; on peut ajouter un peu de lait. Se servent en sauce blanche, en sauce à la moutarde ou au beurre roux.

REPASSER AVEC LE TRIANON  
HYGIÉNIQUE  
EST UN PLAISIR



**HYGIÈNE**  
est le meilleur des  
**charbons**  
de repassage

En vente dans toutes les bonnes épiceries et en gros chez

**V. REUTTER FILS**  
NEUCHÂTEL

#### Au 1<sup>er</sup>, 7, rue de l'Hôpital, 7, au 1<sup>er</sup> PIANOS ET HARMONIUMS

**FÆTISCH FRÈRES**  
(S. A.)  
Maison de 1<sup>er</sup> ordre, fondée en 1804 à Lausanne

Le plus grand choix de toutes les meilleures marques  
Allemandes, Américaines, Françaises et Suisses

Vente aux prix originaux de fabrication  
PIANOS NEUFS en location à prix modérés

Ateliers spéciaux pour les réparations et le vernissage  
ACCORDS - ECHANGES - TRANSPORTS

Technicien-accordeur: M. Alexandre FÆTISCH

#### SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Sablons, Seyon-Moulins, faubourg de l'Hôpital, Cassarde

**POISSONS DE MER FRAIS**  
Cabillauds Aigrefins Merlans à frire } **40 cent. la livre** avec répartition

Le vendredi matin: vente de ce qui a été commandé la semaine précédente. Les quantités qui ne seraient pas réclamées le samedi matin seront remises aux premiers amateurs venus.  
Le vendredi à midi: Dernier délai pour les commandes à exécuter le vendredi suivant. c.o.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL en ville, 9 fr. par an.

**La Grande Blanchisserie Neuchâteloise**  
Téléphone S. GONARD & C<sup>o</sup> Téléphone  
Usine à vapeur - MONRUZ, NEUCHÂTEL

Rend le linge dans la huitaine lavé et repassé avec soin. — Prix très modéré.  
Service à domicile

PRIX-COURANT FRANCO SUR DEMANDE

#### A VENDRE

un lit en fer à deux places, avec matelas, et deux paires rideaux guipure, avec galerie. S'adresser Beaux-Arts 17, au 2<sup>me</sup>.

#### POTAGER

à 4 trous, chez M. Meyrat, Neuchâtel 5.

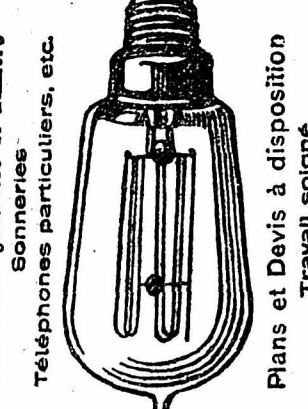
#### LIBRAIRIE

Delachaux & Niestlé S. A.  
NEUCHÂTEL

Vient de paraître:  
M<sup>me</sup> de Julien, Manuel de Dentelles aux fuseaux . . . . . 5.—  
Dr Anheisser, Architecture suisse ancienne 35.—  
Josephine E. Butler, Souvenirs et Pensées, ill. Kutter, H. Nous les Pasteurs . . . . . 5.—  
Monod Wilfred, Échos et Reflets . . . . . 3.—  
Fallot, T. La Religion de la Solidarité . . . . . 3.50

Atelier spécial pour la fabrication et la réparation des instruments à archet. — Violons et violoncelles italiens, tyroliens, etc. L. KURZ, Saint-Honoré 7, Neuchâtel.

Installations générales de lumière  
Sonneries  
Téléphones particuliers, etc.



Plans et devis à disposition  
Travail soigné  
Monteurs expérimentés

**LUTHER & FILS**  
INSTALLATEURS ÉLECTRICIENS

#### Remède infailible

contre les  
**GORS ET DURILLONS**  
le flacon 60 centimes

Pilules reconstituantes  
guérissant sûrement l'anémie, pâles couleurs, étourdissements, fortifiant par excellence. Très recommandées. La boîte, 1 fr. 60; trois à quatre boîtes suffisent pour une cure.

Se trouvent seulement à la  
Pharmacie BOREL  
FONTAINES (Neuchâtel)

#### Fromage Parmesan

Schabziieger de Glaris

#### Chevrotins de la Vallée

#### Magasin PRISI

HOPITAL 10

SPECIALITÉ DE  
**BLOUSES**  
**JUPONS**  
**CORSETS**  
au  
MAGASIN  
Savoie - Petitpierre

#### On offre à remettre BOULANGERIE

avec logement, pour le 1<sup>er</sup> avril 1908. S'adresser à M<sup>rs</sup> veuve Wurster, rue Basse 19, Courmayer, V. 433 N.

#### FÆTISCH FRÈRES

S. A.  
rue de l'Hôpital 7 et rue des Terraux 1  
NEUCHÂTEL

#### Le THÉ de feuilles de BOLDO

(arbre du Pérou)  
du pharmacien Wagner  
recommandé dans les affections des reins, du foie, de la vessie, le diabète, se trouve en paquets de 2 fr. à la pharmacie Jordan.

#### Librairie A.-G. Berthoud

NEUCHÂTEL

Indicateur neuchâtelois. 1<sup>re</sup> partie. Neuchâtel-ville et Serrières, relié . . . 4.50  
M<sup>me</sup> de Julien, Manuel de dentelles aux fuseaux 5.—  
Josephine E. Butler, Souvenirs et pensées . . . 3.50  
Marcel Fleury, Les neuf filles du Capitaine . . . 3.—  
Adolphe Ribaux, Mon frère Jacqueline . . . . . 3.50

NOUVEAU  
CUPE DE RAISIN  
1 litre Fr. 6.—



En toute saison. Exigez le véritable  
**FERMENT DE RAISIN**  
de l'INSTITUT LA CLAIRE au LOCLE  
le meilleur remède contre  
BOUMONS, ECZÈME  
RHUMATISME, GOUTTE  
DIABÈTE MANQUE D'APPÉTIT  
Etc.  
Très agréable à boire!  
Goût de vin nouveau!

#### Toutes pharmacies

#### FERMENTOGÈNE

ou ferment de raisin concentré. Mêmes conditions et prix.

#### A VENDRE

plusieurs lits complets, un ameublement de salon, un potager à 4 trous et plusieurs autres meubles, chez M. Meyrat, Neuchâtel 5.

#### DEM. A ACHETER

#### ON DEMANDE

à acheter une scie à ruban d'occasion et un bon moteur à benzine. A la même adresse on offre à vendre un grand sècheur tout en fer de 1 m. large et haut de 2 m. long, l'état neuf, à un prix très raisonnable. S'adresser à Numa Journod, menuisier, à Travers.

#### char à pont

léger (camion), essieux patentes si possible. Adresser offres et prix à la boulangerie P. Rothacher, 7 Boudierlles.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer pour le 24 mars, aux Parcs 63, La Joliette, bel appartement de 3 grandes chambres, balcon et vue magnifique. S'adresser au plain-pied.

Corcelles

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, dans maison neuve, à proximité de la gare et du tram, deux logements de 4 chambres, cuisine et toutes dépendances. Eau, gaz, électricité. Jardin. Vue étendue. S'adresser au notaire A. Vuithier, à Peseux.

Jolie maison

à louer, entre Neuchâtel-Peseux, 6 chambres. Jardin. Belle vue. Tram. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A LOUER

aux Geneveys-sur-Coffrane

1. Pour tout de suite ou époque à convenir: 1 logement de 3 chambres, cuisine et toutes dépendances; conviendrait pour séjour d'été. 2. Pour le 1er mai 1908, 1 logement de 4 chambres, cuisine et toutes dépendances, jardin, terrasse etc. S'adresser pour renseignements à Ch. Jacot, Beau-Séjour, Geneveys-sur-Coffrane.

A louer dès 24 juin, à la Boine, logement de 4 chambres et dépendances, au midi. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour tout de suite, un logement de deux chambres, cuisine, cave et jardin. - 22 fr. - Vauseyon 22, au rez-de-chaussée.

A louer pour tout de suite, faubourg du Lac, logement de trois chambres et dépendances. - Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

A louer à Tivoli, tout de suite ou plus tard, pour un petit ménage, joli appartement

de 3 pièces et dépendances. Belle situation au soleil. S'adresser quai du Mont-Blanc 4, 3e étage à droite.

A louer, rue du Château, 2 chambres et cuisine. Etude Brauen, notaire.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. - S'adresser à M. Paul Berthoud, avenue Farnachon 21, Peseux.

A louer près de la gare beau logement de 3 à 4 chambres confortables et belles dépendances. Veranda Gaz, électricité. Buanderie. Jardin. Entrée 24 juin ou plus tôt. - Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer tout de suite ou 24 mars logement de 3 chambres et dépendances, eau et gaz. - S'adresser place du Marché 5, 2me.

A LOUER meublé ou non meublé pour le 24 juin prochain, splendide appartement de 7 pièces, cuisine, salle de bains et toutes dépendances, situé à proximité du Palais Rougemont. S'adresser à M. M. James de Reynier & Co.

A louer aux Parcs, dès 24 juin. 3 chambres avec dépendances, dans maison neuve. Etude Brauen, notaire.

25 fr. par mois Logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, à louer, pour fin courant ou plus tard. - S'adresser à Serrières, rue Farel 18.

A louer, rue Fleury, dès 24 février, 3 chambres et dépendances. 30 fr. par mois. Etude Brauen, notaire.

Rue de Flandre, 2 logements de 4 chambres, au soleil, l'un pour le 24 mars, l'autre pour le 24 juin. Etude Bonjour, notaire.

A louer, rue de l'Orangerie, beaux appartements de 6 chambres confortables. Balcons. Bains. Buanderie. Gaz. Entrée 24 juin ou plus tôt. - Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer, à un petit ménage tranquille, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser chez James Brun, Tertre 18.

Pour Saint-Jean, à Bel-Air/Alai, dans maison en construction, beaux logements de 5 chambres, veranda, chambre de bain, jardin, confort moderne. Etude Bonjour, notaire.

A louer, rue des Moulins, 1 chambre avec cuisine. - Etude Brauen, notaire.

Lès maintenant Une dame seule consentirait à sous-louer une partie de son logement situé à l'Ecluse, à dame seule ou à un ménage sans enfants; elle céderait trois chambres et une partie de la cuisine. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

A louer tout de suite ou époque à convenir, joli logement remis à neuf, 3 chambres, cuisine, grande veranda chauffable, dépendances, part à la serviterie, éventuellement jouissance d'une terrasse ombragée. Belle vue. S'adresser à Ch. Borel, La Rosière, Côte prolongée.

Chambre meublée à louer, chez M. Cattin, Escalier du Château. c.o.

Belle chambre meublée à louer, route de la Gare 19, 1er.

Chambre non meublée, chauffage central, Crêt-Taconnet 4, 2me, à gauche.

Belle chambre meublée, au soleil, pour monsieur. Ecluse 46, 1er.

Pour commencement de mars, chambre et pension dans famille française. - S'adresser Beaux-Arts 11, au 2me.

Chambre meublée pour un jeune homme. Faubourg de l'Hôpital 34, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée à deux fenêtres, au soleil, pour homme rangé, 16 fr. par mois, service compris. S'adresser caté du Faubourg. c.o.

A louer tout de suite belle chambre meublée. S'adresser coiffeuse Hafner, 9, faubourg de l'Hôpital. c.o.

Chambre pour ouvrier. Ecluse n° 7.

Chambre meublée, faubourg du Lac 19, 3me, à gauche. c.o.

Belle chambre meublée. - Rue Poutalès 8, au magasin. c.o.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 12, rez-de-chaussée.

Belle petite chambre meublée, faubourg de la Gare 21b., chez M. Hausmann. c.o.

Pour personne tranquille jolie chambre meublée pour tout de suite. S'adresser Fausses-Brayes 17, 3me.

Jolie chambre au soleil. Prix 10 fr. S'adresser rue des Moulins n° 38, 3me étage à droite, maison Wasserfallon.

Jolies chambres meublées. Eclaircie. Ecluse 3, Le Gor. c.o.

Belle chambre meublée, dès le 15 mars. S'adresser à M. A. Suter, faubourg du Lac 21, 1er.

LOCAT. DIVERSES

CAVE à louer. Entrée à convenir. - Etude Brauen, notaire.

Pour industrie A louer à Boudry, un ou deux locaux de 24 m. sur 10 m. - S'adresser à M. M. James de Reynier & Co., Neuchâtel.

Ateliers à louer Trois locaux spacieux bien éclairés sont à louer dès le 24 juin 1908, entre Neuchâtel et Serrières. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer, pour le 24 juin ou plus tôt, un beau magasin avec logement à la rue Poutalès n° 9. S'adresser au 2me étage.

Ecuries

à louer au Prébarreau. S'adresser au notaire Brauen.

A louer pour tout de suite un grand local convenant pour société. Quatre logements de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Bourquin & Colomb, Seyon 8.

Locaux pour ateliers ou entrepôts à louer au Prébarreau. - Etude Brauen, notaire.

DEMANDE A LOUER

Deux personnes tranquilles cherchent logement en ville, se composant d'une chambre meublée (2 lits) et d'une cuisine. S'adresser à l'hôtel Schweizerhof, n° 4.

Dame seule

cherche à louer, pour le 24 juin prochain, un appartement de 4 à 5 pièces, avec vue, jardin et balcon. Confort moderne désiré. Adresse: Mlle M. Lamblot, 11, Chemin du Rocher.

OFFRES

JEUNE FILLE cherche place pour aider au ménage une partie de la journée. S'adresser l'après-midi Treille 6, 2me, derrière.

UNE JEUNE FILLE Suisse allemande, sortant de l'école secondaire, désire se placer dans une bonne famille parlant français. Elle aiderait aux travaux du ménage et payerait une petite pension, pour être libre de suivre quelques cours. Ecrire à M. R. 860 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune fille cherche place de bonne d'enfants dans petit ménage S'adresser par écrit à M. Ernest DuBois, Evole 23.

JEUNE FILLE de 18 ans, propre et active, cherche place pour soigner des enfants ou place pour tout faire. S'adresser à Lina Gräub, Faubourg, Neuveville.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, hors de ville, 10 fr. par an.

PLACES

Dans petite famille de professeurs et sciences commerciales et langues modernes, à Bâle,

JEUNE VOLONTAIRE

de 16 à 17 ans trouverait occasion d'apprendre parfaitement la langue allemande et toutes les branches exigées dans bureau de commerce en aidant la dame dans le ménage et payant 100 fr. par trimestre. Vie de famille modeste mais agréable. Bonnes références. Ecrire à M. Hans von Sandberg, Steintorstrasse 22, 2me étage. B. 41,573

On demande Une jeune fille active, brave et honnête, pour fin février. S'adresser rue Saint-Maurice 4, au 1er.

On demande très bonne CUISINIÈRE propre et soignée. Gages 70 fr. Bonnes références exigées. Ecrire sous chiffres R. 10,571 L. à Haenstein & Vogler, Lausanne.

On cherche On demande une bonne fille pour tout faire, robuste et de bonne volonté. Bons gages. - Prof. Wilms, Basel. H 838 Q

On demande une bonne fille dec onfance sachant cuire, propre et active, pour faire les travaux d'un ménage soigné. Bons gages, entrée immédiate. S'adresser à M. Georges Rosset, Verrières.

CUISINIÈRE expérimentée et bien recommandée est demandée chez M. Louis Calame-Colin, La Source, Bôle S. Colombier. Prière d'adresser les offres par écrit. Inutile de se présenter sans de sérieuses références.

On demande, pour le 1er mars, une CUISINIÈRE sachant faire une bonne cuisine bourgeoise. De bonnes recommandations sont exigées. Adresser les offres à la Direction de l'Hospice des vieillards du Locle.

On demande une jeune personne causant très bien le français. - Adresser les offres à M. Solberger, case postale 3239, Neuchâtel.

Une jeune demoiselle de 25 ans, ayant été à l'étranger et suivi les cours de l'école de commerce pour la comptabilité, la sténographie et la dactylographie, désire trouver une place dans un bureau, de préférence à Neuchâtel. Elle peut fournir les meilleurs renseignements. S'adresser, pour cela, à M. Lavanchy, propriétaire, à La Coudre, ou à M. F. de Perregaux, à Neuchâtel.

3 à 10 fr. DE GAIN ACCESSOIRE peuvent être réalisés chaque jour par dames et messieurs de toutes conditions. Travail industriel à domicile, colportage, écritures et représentation. Offres à la Maison W. Bast, Genève.

On demande un jeune jardinier, bien recommandé, pour une pension à Lucerne. Doit aussi aider au portier. Entrée 1er avril. Offres sous chiffres B. 41,510 à l'Union-Réclame, Lucerne.

On cherche repasseuse S'adresser chez M. Montandon, Vauseyon 33. A la même adresse, chambre à louer avec pension si on le désire.

Demoiselle (Allemande) d'âge mûr, connaissant un peu le français et la musique, au courant de la couture et autres travaux de maison, cherche, pour le 1er mai, place de

Kinderfräulein

dans bonne maison où à côté de cela elle pourrait se perfectionner dans le français. - Adresser les offres avec conditions sous A. C. 870 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Apprenti serrurier On demande à placer un jeune homme comme apprenti serrurier. Il faut qu'il soit logé et nourri dans la famille du patron. S'adresser à M. Russi, directeur de l'orphelinat, Thoune.

PERDUS

Perdu, dimanche après midi, de Fontainemelon à Neuchâtel, en passant par Dombresson et Savagnin, un

tour de cou en fourrure. Prière de le rapporter, rue Coulon 2, au 3me.

Perdu dimanche, sur la route de Chaumont, un bracelet en argent Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 874

Perdu samedi soir un petit ouvrage broderie (soie noire). Prière de le rapporter avenue du 1er Mars 24, 3me.

AVIS DIVERS

Une famille de fonctionnaire postal désirerait placer en échange

dans la Suisse française, une jeune fille de 16 ans, contre jeune garçon ou jeune fille du même âge. Références sérieuses à disposition. - Prière d'adresser offres à l'adresse suivante: M. Buser-Buchs, Bârschwilstrasse 16, Bâle.

On désire placer une jeune fille de 14 ans, dans bonne famille où pension pour apprendre le français. Offres écrites sous chiffres J. L. 872 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

BATEAUX A VAPEUR

JEUDI 13 février 1908 si le temps le permet et avec un minimum de 60 personnes Course au Patinage des Mûles de la Thielle

ALLER Départ de Neuchâtel à 4 h. 45 soir Arrivé à Thielle à 2 h. 15

RETOUR Départ de Thielle à 5 h. 15 soir Arrivé à Neuchâtel à 5 h. 45

PRIX DES PLACES (Aller et retour) Prix unique: 60 centimes LA DIRECTION.

L'HELVETIA Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie SAINT-GALL (Capital social: 10,000,000 de francs) so charge de toutes sortes d'assurances contre l'incendie pour mobilier, marchandises et machines, à des primes fixes et modiques. - La Compagnie rembourse aussi les dégâts causés par l'eau des hydrants. Pour tous les renseignements nécessaires, s'adresser à MM. MARTI & CAMENZIND, agents généraux Rue Purry 8, à Neuchâtel

COJRS DE COUPE ET DE COUTURE Mme Caversasi, couturière (20 ans de pratique) 19, BEAUX-ARTS, 19 Le prochain cours pour dames et demoiselles commencera le 17 février. Durée: 3 mois. Les cours se donnent également le soir

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE Service des Titres La Banque se charge de la garde et de la grérance de titres Conditions avantageuses - Sécurité absolue - Garantie de l'Etat Neuchâtel, février 1908. LA DIRECTION

GRANDE SALLE des CONFÉRENCES Société de musique Vendredi 14 février 1908 à 8 h. précises du soir à l'Aula de l'Académie CONFÉRENCE (avec projections) LA CROIX-ROUGE en temps de paix et en temps de guerre en Suisse et à l'étranger par M. le Dr C. de MARVAL secrétaire cantonal de la Croix-Rouge Entrée 50 centimes au profit de la Société neuchâtoise de la Croix-Rouge Les enfants doivent être accompagnés par leurs parents.

Salon de Coiffures pour dames - 1er MARS 10 - rez-de-chaussée Téléphone COIFFURES DE BAL LAVAGES Soins consciencieux Se recommande, Mme Schallenberger. LEÇONS français, anglais et piano, rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

44 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL EN QUENOUILLE PAR ROGER DOMBRE Le lendemain matin, après les premiers éléments du passage. Je m'y suis mis très vite. Mon Dieu! Je l'ai si souvent opéré jadis avec Joseph, l'ordonnance de papa, au lieu d'apprendre mes leçons à Castelvert! Aussi mon adresse m'a-t-elle valu des compliments de mon ancien. Du même coup, fait connaissance avec mon poullet-dinde, ou d'Inde, car je ne sais comment orthographier ce sobriquet que m'a servi mon camarade de lit... Pégase est un joli azean, né à Tarbes, il y a sept ans; de lui aussi je me suis fait un ami en lui offrant une croûte de pain. Ensuite, toujours le matin, premiers éléments de travail à pied; assoupissements. Le brigadier m'a déclaré que j'en saurais bientôt autant que lui. Après déjeuner, monté Pégase; fait bon ménage avec lui ainsi qu'avec mon maréchal des logis, qui a bien voulu me reconnaître des dispositions; cela n'a rien d'étonnant pour un garçon dressé au cheval, par son père, dès l'âge de huit ans. Je vous écris à la fin de cette première journée, car décidément, je crois que cela marchera; c'est aussi l'avis de mon capitaine. Ah! je le crois un «chic» chef; en tous cas, il n'est pas ordinaire, mon capitaine! Il paraît qu'il a des idées tout à fait particulières - (je tiens ça de mon sous-officier, un candidat à l'épaulette) - il dit que l'armée doit être une école de moralisation, et tous ses actes tendent à ce but pour ses hommes.

Chacun y met du sien pour le second, officiers et sous-officiers. Il est adoré de tout l'escadron qui a en lui une confiance illimitée; pas un n'hésiterait à faire n'importe quoi pour lui être agréable. Bref, vous me voyez dans l'enthousiasme, mon oncle. Je ne puis me réjouir assez d'avoir pris ce parti de m'engager. Oh! ce n'est pas pour débiter Saint-Cyr; je vous ferais bonjour... Et pourtant, pas tant que ça, puisque vous m'avez encouragé à faire ce que j'ai fait. Grâce à vous, je vais cesser d'être un inutile; aussi je vous remercie et vous embrasse, mon cher oncle, en neveu respectueusement affectueux. Enguerrand. P.-S. - Ce satané nom, qui n'en finit plus, fait le bonheur de mes camarades, d'autant plus qu'ils ont aussi déniché celui de Dieu-donné sur mes papiers. Que diable! on aurait bien pu me baptiser moins copieusement. Ceci écrit, la lettre close, le nouveau hussard la rouvrit pour ajouter un second post-scriptum: «J'oublie de vous dire que j'aime toujours Elisabeth Châterain du même amour silencieux et point du tout désespéré. Quand nous nous connaissons mieux, Pégase et moi, je ferai mes confidences sentimentales à mon cheval, en attendant d'avoir un ami pour déverser le trop plein de mon cœur. Mais vous, mon oncle, pour Dieu, parlez-m'en un peu quand vous m'écrirez: qu'il y ait au moins une personne de ma famille au courant de mes affaires de cœur.» XVI La réponse du général d'Esbrillin ne se fit pas trop longtemps attendre. «Mon neveu, Je suis très heureux de voir les bonnes dispositions; si tu les conserves, on pourra faire quelque chose de toi. Il ne me surprend pas,

que le capitaine de Champelure ne m'ait pas onblé: je l'ai fait sauter sur mes genoux bien souvent, lorsque j'allais voir sa mère, ma vieille amie, et la femme de mon camarade de Champelure, alors qu'il commandait le trentième corps. D'après ce que tu me dis de lui, il se lance dans ce qu'on est convenu d'appeler les idées nouvelles. Pas si nouvelles que ça, pourtant! De mon temps déjà, si elles n'étaient pas mises en pratique, du moins les connaissait-on. Leur application dépendait de l'état d'âme du pays, pas encore fait, à cette époque lointaine, à l'idée du service obligatoire. Continue de plaire à ton chef, et il te poussera de façon à ce que tu arrives le plus promptement possible à l'épaulette. Car si le dolman bleu et blanc te plaît, combien plus te séduira la tunique bleue aux épaulettes d'argent! Au train où vont les choses, il y aura bientôt plus d'avantage à sortir des rangs que de Saint-Cyr. Ou plutôt, dans peu d'années, Saint-Cyr n'existera plus, et tout le monde sortira du rang. Tu arrives dans une période de transformations qui semble particulièrement favorable aux officiers de fortune; profite-en, et tout sera le mieux pour ce qui te concerne. Ton post-scriptum idyllique m'a fait sourire; en le lisant, j'ai pensé à mon jeune temps; mais mon expérience de la vie m'a appris combien souvent les réalités sont différentes des rêves. Pour toi, elles ne pourront certainement précéder la nomination d'officier; tu en as donc pour quatre ans d'attente, au moins. Cette épreuve sera la pierre de touche de ce que tu appelles ton amour. En tous cas, si tu persévères et si celle dont tu me parles reste digne de toi, tu peux compter sur mon aide au moment voulu. Adieu, mon cher enfant, je te serre la main. Ton oncle affectueux, H. d'Esbrillin.

Ainsi débuta Enguerrand dans la vie militaire. Ajoutons qu'il ne s'ennuyait jamais, étant tout bon garçon pour n'avoir pas de nombreux amis, et possédant «la gaité» - pour employer son expression - nécessaire à qui veut se distraire. D'abord, pendant les trois mois que durèrent ses classes, trop fatigué, il ne bougea pas; mais les classes achevées, il put sortir, quand il le voulait, depuis la soupe à six heures, jusqu'à l'appel de neuf heures du soir. Puis, au moins le jeudi et le dimanche, les permissions de dix heures, parfois même de quinze, n'étaient pas difficiles à obtenir. Cependant il n'en profitait pas toujours à son gré, car on devine que les dames de Boisréveil surgissaient à chaque instant, et la distributrice des billets à la gare Saint-Lazare lui par les connaître et par leur sourire derrière son guichet. Sons prétexte de soustraire Enguerrand aux tentations qui assaillaient les jeunes gens, elles manifestèrent, à plusieurs reprises, l'intention de venir s'installer à Rouen. Mais, soutenu par le général d'Esbrillin, toujours Enguerrand avait résisté à les en dissuader. Du moins allaient-elles le voir très souvent. Elles arrivaient chaque semaine, plutôt deux fois qu'une, et, quelque joie que le jeune soldat eût éprouvée à les revoir et à les embrasser, il finissait par se fatiguer de leurs pressantes questions, de leurs recommandations pénétrées, et même de leur présence très remarquée par les hommes du quartier, qui ne se gênaient pas pour en «blaguer» un peu entre eux. «J'ai l'air de sortir de nourrice, ma foi! pensait le pauvre garçon, partagé entre ce léger sentiment de respect humain et sa tendresse pour sa famille. On me croirait encore en lisière, oui, certainement, en sucre candi, tant ces dames ont peur de me voir fondre à la pluie ou au gros soleil.» Un jour que Mme de Boisréveil et ses filles le faisaient appeler au corps de garde, il se,

précipita en tenue de travail, ce qui leur fit jeter les hauts cris, car elles ne le trouvaient pas assez pimpant. Il se promena un instant avec elle dans la cour du quartier; puis, comme elles le suppliaient de leur laisser voir «sa chambre», comme d'ailleurs, tous les hommes étaient occupés dans les écuries, au pannage, il les y conduisit furtivement. Alors elles pleurèrent en tâtant la maigre couchette, en palpant les draps rudes et en constatant l'absence absolue de confort. De tels gémissements en présence de camarades l'eussent profondément humilié; mais étant seul, il se contenta de rire et de se moquer de ses sœurs. Toutefois, comme il avait bon cœur, afin de les rassurer, il leur affirma que cela ne durerait pas, puisqu'il était porté pour passer sous-officier. Afin d'effacer la mauvaise impression, il courut demander la permission de sortir avec sa famille, l'obtint, et promena la troupe féminine à travers les rues de Rouen; puis finit l'après-midi en dinant copieusement avec elles dans le meilleur hôtel de la ville. Un peu revenues de leurs émotions, ces dames reprirent ensuite le chemin de la gare, se consolant mutuellement et se faisant remarquer combien «le chéri» avait bonne mine et bon appétit; même combien il semblait heureux, ce qui ne laissait pas que de les étonner quelque peu. Quand elles ne venaient pas, c'étaient d'innombrables envois de ceintures et gilets de flanelle qu'Enguerrand distribuait généreusement aux pauvres diables; de sirops et de pastilles contre la toux, que, lui qui ne toussait jamais, répandait à profusion dans la chambre.

Le vaguemestre était sur les dents avec ces petits colis et la lourde correspondance de Boisréveil. Comme les lettres de ces dames comportaient de longues écritures différentes, on peut penser les gorges-chaudes qu'en devaient faire les camarades; oh! sans aucune méchanceté, simplement comme plaisante la jeunesse. Encore les devinait-il seulement, nul n'osant railler en sa présence, car il n'aurait pas supporté la moindre allusion peu séante aux siens. Du reste, le petit-neveu du général d'Esbrillin inspirait une certaine crainte, sinon un réel respect que ses vingt ans et sa franche gaieté ne pouvaient susciter. XVII Sans accroc, Enguerrand parvint au grade de brigadier, au bout de six mois de cavalier, et à celui de sous-officier après une année de service accomplie. Ce fut un immense soulagement pour sa mère et ses sœurs, qui ne pouvaient encore supporter l'idée que le dernier des Boisréveil frayât avec les simples soldats, fût tuteur par des jeunes gens «pas de son monde» et dût faire certaines besognes peu agréables, «quoique, pensaient-elles, grâce à l'argent dont il disposait, il devait s'en éviter déjà pas mal.» Ce en quoi elles se trompaient. Le capitaine de Champelure avait détesté sur lui. En conscience, Enguerrand remplissait son devoir, tout comme le premier «appelé» venu, sans se laisser rebuter par aucune corvée. Cela ne l'empêchait pas de fort bien s'amuser, chaque fois qu'il pouvait «sortir en ville.» Il s'était lié avec un camarade engagé peu avant lui, et avec lequel il atteignit ses premiers grades dans le même temps. C'était un garçon de bonne famille, à la bourse toujours bien lestée, qui dépensait l'argent sans souci. Déjà porté naturellement à la prodigalité, Enguerrand ne demanda pas mieux que de se laisser entraîner par son ami; il devint donc de plus en plus libéral et dissipé, à l'époque où sa majorité le rendit possesseur de revenus plus gros. (A suivre.)

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville, 4 fr. 50 par semestre.

Pour 1 fr. 25 jusqu'à fin mars 1908

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Franco domicile à Neuchâtel... jusqu'au 30 juin 1908 Fr. 3.50

Nom: Prénom et profession: Domicile:

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

Les nouveaux abonnés recevront sur demande le commencement du feuilleton et l'horaire.

ATELIER pour la fabrication de DENTIFIERS A. BIRCHER 7, Saint-Maurice, 7 NEUCHÂTEL

Leçons d'anglais par un Anglais de Londres. Traductions: anglais, français, allemand.

AVIS MÉDICAUX Ed. MATTHEY american dentist

DE RETOUR Dr HUBERT Rue du Bassin 8a (de 2 à 3 h.)

M. Henry CLERC Médecin-Dentiste Rue du Bassin 14

J.-ED. BOITEL Médecin-Dentiste Pour consultations: de 11 h. à 12 1/2 h. 6, faubourg de l'Hôpital

CONVOICATIONS SALLE MOYENNE du bâtiment des Conférences

M. le pasteur THOUVENOT membre du comité genevois pour l'Évangélisation des Juifs EN ALGÉRIE

parlera de cette œuvre MERCREDI 12 FÉVRIER à 8 h. du soir

UNION FÉMINISTE de NEUCHÂTEL

M. B. MENTHA, stud. jur. ouvrira, le mercredi 19 février, à 5 heures, collège des Terreaux (annexe) salle n° 37, un cours d'instruction civique pour Dames

on 5 leçons, tous les mercredis, à 5 h. Ce cours est gratuit pour les membres de l'Union féministe.

Prix du cours: 4 fr. pour les personnes ne faisant pas partie de la société. Cartes à la librairie J. Attinger.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

une foule de 20,000 personnes s'est ruée sur les soldats pour leur arracher le prisonnier. Les assaillants, d'abord refoulés à coups de crosses, sont revenus à la charge. Les miliciens d'abord firent feu et plusieurs assaillants tombèrent blessés. Néanmoins la foule réussit à se saisir du nègre qui fut pendu aussitôt à un poteau télégraphique en présence du juge et à cent pas du tribunal.

SUISSE

BERNE. — On envoie de Grindelwald des détails sur l'accident dont M. Eugène Wolf a été victime dimanche.

Une caravane, composée de M. et Mme Mayer, de M. Wolf, des guides Amatter et Ravanel, ce dernier de Chamonix, venait de Chamonix; elle avait ensuite traversé le glacier d'Altsch et le Mönchjoch. C'est à cet endroit que l'accident s'est produit le matin, vers 11 heures. Les touristes traversaient un pont de neige dangereux, mais que le guide Amatter avait préalablement reconnu et trouvé praticable. Le guide Ravanel était en tête, puis venait le guide Amatter, les deux messieurs et, comme dernière, la dame. A un moment donné, M. Wolf s'écarta imprudemment de la trace de ceux qui le précédaient; la neige s'écrouta sous ses pieds et il disparut sous les yeux de ses compagnons épouvantés, dans une crevasse profonde de 50 à 60 mètres. Tous les appels restèrent sans réponse; un des guides arriva voulu descendre pour explorer la crevasse, mais les cordes dont disposaient la caravane n'étaient pas assez longues. Il ne resta d'autre ressource que de descendre à la cabane du Bergli, où la caravane passa la nuit pour descendre lundi matin sur Grindelwald.

Une expédition de secours s'est formée immédiatement et s'est rendue lundi soir jusqu'au glacier de l'Eiger. Le premier train de matériel du chemin de fer de la Jungfrau devait les transporter mardi matin jusqu'à la station Mer de Glace, d'où elle devait se rendre au Mönchjoch à la recherche du corps. M. Wolf, sous-directeur de la Banque austro-anglaise de Vienne, était âgé de 35 ans. Aucun reproche ne peut être fait aux guides au sujet de cet accident.

ZÜRICH. — Des 597 ouvriers menuisiers atteints par le lock-out, 200 ouvriers célibataires avaient quitté Zurich jusqu'à mardi matin, d'après les indications de la chambre de travail; 100 à 200 autres partiront dans le courant de la semaine.

Un entrepreneur et un agriculteur ont été si grièvement maltraités à Aloisrieden, par quatre ouvriers jardiniers en grève, qu'ils sont restés sur place. Les quatre grévistes ont été arrêtés au moment où ils allaient prendre le train.

GENÈVE. — On annonce la mort, survenue hier matin, de M. Fritz Thiébaud, d'origine neuchâteloise, ancien conseiller d'Etat genevois, directeur de l'enfance abandonnée. M. Thiébaud avait été le premier conseiller d'Etat socialiste à Genève et a joué pendant quelques années un rôle politique assez actif.

Le procureur général a décidé de poursuivre devant le tribunal de police 12 délinquants, dont 8 pour avoir vendu de l'absinthe et 4 pour avoir vendu des imitations.

LA COMMISSION

Du « Nouvelliste vaudois »:

Il n'y a pas longtemps, à Lausanne, une commission quelconque visitait les maisons lausannoises, histoire de passer le temps tout en s'assurant que la loi sur la police des constructions est respectée.

Elle arriva dans un immeuble occupé par un industriel très connu; elle se fait montrer toutes les chambres, elle descend à la cave; elle grimpe aux mansardes; là, elle découvre deux jolies chambres, avec fenêtres d'où la vue s'étend magnifiquement sur le Jura et le lac.

— Qui loge dans cette chambre? — La bonne! — Halte-là! qu'on la cube et vite.

Un mètreur procède à l'opération. Quand elle est terminée: — Madame, dit solennellement le président de la commission à la maîtresse de maison, qui l'accompagnait dans sa visite, Madame, je regrette de devoir vous le dire, mais vous ne pouvez continuer à loger votre bonne dans cette chambre; elle n'a pas le cube d'air « normal ». Vous voudrez bien lui procurer, sans retard un autre logement.

On passe dans la chambre voisine: deux jolis lits roses et blancs s'offrent à la vue de la commission: — Et là, qu'y couchez-vous? — Mes filles.

— Elles sont très bien; c'est très joli. Le cube d'air n'y est pas, mais cela ne fait rien; dès le moment que ce n'est pas une domestique, cela ne nous regarde pas. Vos filles peuvent y dormir à leur aise.

La commission passe au galetas; elle examine les cheminées. Elle y trouve une foule de réparations et de transformations urgentes à faire:

— Vous voudrez bien donner des ordres immédiats pour que ces travaux se fassent, déclare sentencieusement son porte-parole. Nous repasserons dans quinze jours, voir si c'est en règle.

— Parfaitement; je suis d'accord avec tout ce que vous me demandez; seulement... c'est la commune qui est propriétaire; nous ne sommes que locataires.

Tableau! Inutile de dire qu'il n'y eut jamais de rapport et que les locaux sont encore dans l'état où les trouva la commission.

L'ACTIVITÉ

DE LA Société suisse d'utilité publique

Zurich, décembre 1907.

Nous avons souvent fait l'expérience que la Société suisse d'utilité publique est peu connue de notre peuple. Peu nombreux relativement sont ceux qui connaissent son existence bien qu'elle ait été fondée en 1810, — et son activité.

D'après ses statuts elle a pour but « de travailler au développement matériel, intellectuel et moral du peuple en Suisse ». Qu'il nous soit permis d'indiquer ici quelques résultats de ses efforts, car de simples efforts, si bien intentionnés soient-ils, ne donnent pas le droit de prétendre à attirer l'attention du public et de faire appel à des collaborateurs; c'est par ses œuvres que notre société doit montrer qu'elle est « d'utilité publique ».

1. Outre ses discussions annuelles sur des questions importantes d'intérêt public, la Société suisse d'utilité publique a été appelée à agir à l'occasion de grandes calamités qui ont atteint notre patrie. De sa propre initiative dans certains cas, dans d'autres sur l'invitation de la Diète, — ou (depuis 1848) du Conseil fédéral, — elle a organisé des collectes, et dans la plupart des cas, elle a assumé, de concert avec les comités de secours locaux, la tâche délicate de la distribution des secours. Nous ne rappelons ici que les plus importantes de ces collectes: ce sont celles de 1816, pour le Valais après le passage des Autrichiens; 1835, inondations dans les cantons d'Uri, Grisons, Tessin et Valais en août 1834; 1840, inondations dans les mêmes cantons en 1833; 1861, incendie de Glaris; 1877, incendies d'Airolo et de Marchissy; 1837, catastrophe de Zoug; 1891, incendies de Moringen, Rebstein, Ladir et Sclamslot. Les donateurs du pays et de l'étranger ont toujours accordé à la société leur confiance complète. Le total de toutes ces collectes se monte en chiffres ronds à 5,530,000 francs.

2. Qui ne connaît le Grutli, le sanctuaire national de notre patrie? Jeunes et vieux chantent toujours avec joie, avec enthousiasme, le salut du chant populaire au « riant et paisible coteau » (stilles Gelände am See); des centaines d'écoles font chaque année le pèlerinage patriotique au bercail de la Confédération; qui pourrait dire en combien de jeunes cœurs le souvenir de l'heure solennelle passée au Grutli a contribué à de nobles résolutions? Si le Grutli nous a été conservé dans sa majestueuse tranquillité, nous le devons à une heureuse inspiration de la Société suisse d'utilité publique, qui, lors de son assemblée de 1858, décida de faire l'acquisition du Grutli pour le préserver de toute profanation. Un appel au peuple suisse, spécialement à la jeunesse, eut un brillant succès. Après la conclusion de l'acte de vente, le 11 novembre 1859, la société remit le Grutli aux autorités fédérales comme propriété nationale inaliénable, avec la réserve que la Société suisse d'utilité publique resterait chargée de l'administration de la propriété, sous la surveillance du Conseil fédéral. Une commission de cinq membres, nommée par la société, a remis en état la propriété, jusque-là complètement négligée, capté à nouveau les sources, établi des chemins, et restauré les bâtiments sans leur faire perdre leur caractère antique. La propriété a été arrondie par l'acquisition du « Schützenrüti ». Un fermier nommé par la commission centrale, sur présentation de la commission du Grutli, est chargé de la culture et de l'entretien de la propriété, sous la surveillance de la commission du Grutli.

3. A l'honneur de la Société suisse d'utilité publique sont aussi les quatre établissements d'éducation qu'elle a fondés. Peu de nos lecteurs les connaissent sans doute; mais allez à la Bächtelen près Berne (établissement pour jeunes garçons), ou au Sonnenberg près Lucerne (pour jeunes garçons catholiques), ou à l'établissement industriel d'éducation pour jeunes filles catholiques à Richterswil, partout vous verrez le travail dévoué des maîtres et de joyeux élèves qui, sauvés du vagabondage, se sentent vraiment chez eux, et donnent l'espérance que la plupart continueront à suivre la bonne voie dans laquelle on les dirige. Allez dans le plus récent de nos établissements, au château de Turbenthal, qui ouvre ses portes aux enfants sourds-muets peu doués; comme vous vous réjouirez en voyant comment un travail persévérant ouvre leur intelligence, les amène à s'exprimer par le langage et les rend capables d'un travail rémunérateur! Sur bien des figures, naguère vides d'expression, brille un rayon de bonheur. La Société suisse d'utilité publique a fondé ces établissements avec le concours dévoué de philanthropes et amis des enfants, la Bächtelen en 1840, le Sonnenberg en 1859, Richterswil en 1881, Turbenthal en 1905. Tous, comme aussi la colonie agricole et professionnelle de Berix près Oron, fondée en 1863 par les sociétés d'utilité publique des cantons romands, sont en pleine prospérité, les deux premiers avec 50-55 élèves, Richterswil 70-80, Turbenthal 32. Nous pouvons dire avec conviction qu'ils ont été pour la plupart d'entre eux en bénédiction pour toute leur vie.

4. Des œuvres d'une autre nature ont été rendues possibles par des fondations dont de généreux donateurs ont confié l'administration à la Société suisse d'utilité publique. Tel le legs de 15,000 francs du professeur Arnold Escher de la Linth, en 1872. D'après les prescriptions du testateur qui, s'il était un connaisseur de nos montagnes, était aussi un ami de leurs habitants, le legs était destiné à l'établissement de forêts protectrices, de digues et d'autres moyens de défense contre les dégâts causés par la montagne dans les cantons montagnards pauvres. Sur la proposition d'une commission d'experts, l'assemblée générale décida de consacrer le legs, avec les subventions faites par la Confédération dans

le même but, à des plantations de forêts dans deux ou trois localités situées dans des cantons différents, plantations qui devaient servir de modèles pour le reboisement des montagnes. Dans ce but on préleva sur le legs 12,800 francs, et l'on en fit profiter trois communes pauvres. Si dans la vallée de Lugnez (Grisons) on monte des bords de Peiden au village de Morissen, ou dans la vallée d'Urseren à Realp, ou à Munster-Geschenen dans le Valais, on admire des forêts vigoureuses; sur une étendue d'environ cent arpents, elles couvrent de verdure fraîche des parois de rochers qui, dénuées autrefois, étaient un danger permanent d'inondations en été, d'avalanches en hiver. Elles sont un monument à la mémoire du philanthrope des longtemps disparu et une bénédiction pour ces communes. Sept fois on dut recourir au fonds pour secourir des victimes d'inondations, d'avalanches et d'éboulements; le montant total de ces prélèvements était de 6500 francs; malgré cela le capital est remonté à 16,576 francs.

La donation de l'ancien conseiller Im Hof-Rüsch de Bâle (1896), doit être la base d'un fonds destiné à soutenir de jeunes artistes. Elle s'élève maintenant à 2050 fr.

Un legs particulièrement riche a été fait à notre société par le négociant Heinrich Huber, de Hausen (Albis, Zurich), mort le 5 avril 1900. Le capital doit rester intact sous le nom de « fonds Huber ». L'intérêt annuel est à la disposition de la commission centrale, en faveur des établissements d'éducation qui dépendent de la Société d'utilité publique et d'autres buts de bienfaisance et d'utilité publique. Ce fonds s'élève maintenant à 45,289 francs; en 1905 on a prélevé sur les intérêts 8000 fr. pour subvenir aux frais de construction et d'installation de l'établissement de Turbenthal.

En 1874 Joh. Flückiger, négociant à Zofingue, a légué à la Société d'utilité publique la somme de 5000 fr. pour en disposer à sa convenance. Le « fonds Flückiger » a contribué à la formation d'institutrices pour écoles de cuisine et de tenue de maison, à la fondation d'institutions (Regensberg, Biberstein), d'écoles de commissionnaires et du sanatorium d'Urnäsch. Les prélèvements pris sur ce fonds se montent, à partir de 1878, à 6700 fr. Il en reste 1517 fr.

Il faut enfin mentionner le legs du lieutenant-colonel Jütz de Schwytz, mort en 1848; le testateur en a confié la gestion à la Société suisse d'utilité publique. D'après les clauses du testament les intérêts doivent être consacrés au canton de Schwytz; ils sont avant tout destinés à faciliter les études des jeunes gens qui se voient à l'enseignement scolaire dans leurs districts, communes, etc., et à récompenser les instituteurs et institutrices de mérite. Une commission nommée par la Société suisse d'utilité publique, la Direction Jütz, est chargée de la gestion du fonds.

5. Trois fonds spéciaux ont été en partie fondés, en partie provoqués, en partie augmentés par la Société suisse d'utilité publique, a) Le « fonds pour la formation d'instituteurs pour pauvres ». Lorsque vers 1835 la société examina la question des instituteurs pour pauvres, la commission qui s'occupait de cet objet reçut en 1837 d'une société de Saint-Gall, un don de 3508 fr., ancienne monnaie (5121 fr. monnaie actuelle). Plus tard, dès 1844, notre société suisse a versé à la commission des contributions annuelles de 500 à 950 fr. Le fonds a maintenant atteint la somme de 31,455 fr.; il est géré par une commission spéciale nommée par la société. Depuis des années les établissements de pauvres se plaignent de disette; ce fonds est d'autant plus utile; il facilite aussi la préparation spéciale des instituteurs par l'organisation de cours, par des subsides, etc. La somme totale fournie par ce fonds de 1837 à 1907 s'élève à 40,600 francs.

b) Le « fonds suisse de secours pour dommages de nature non assurables » est de date toute récente. L'impulsion avait été donnée par un rapport de M. Glaser, de Münsingen, à l'assemblée générale de 1899, à Berne. Un projet de statuts fut élaboré. Une donation et un legs de 10,000 francs chacun en 1901, formèrent la base du fonds. Des donations moins importantes suivirent. En décembre 1906, sur la proposition du Conseil fédéral, l'Assemblée fédérale vota une subvention de 250,000 fr. Une commission spéciale, dans laquelle notre société nomme trois membres et le Conseil fédéral deux, gère le fonds et décide de la répartition des secours dans les cas particuliers. Il est vivement à désirer que le fonds s'alimente davantage, pour être d'un secours efficace en cas de catastrophes. Il a commencé dans le courant de cette année son activité encore bien restreinte.

c) Le but du « fonds Albert Fiesler » est d'offrir en quelque mesure patronage et protection aux enfants faibles d'esprit qui, après leur temps d'école, passent de l'établissement ou de la classe spéciale à l'apprentissage ou au service de campagne. C'est sur l'initiative de l'instituteur Fiesler, mort le 22 décembre 1900, qui a rendu de si grands services à la cause des faibles d'esprit, et dont le dernier travail fut un rapport sur l'introduction du dit patronage, que la commission de l'instruction publique de notre société et la commission centrale créèrent ce fonds, qui reçoit le nom du

Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Naissance

10. Marie-Juliette, à Charles-James Huguenin, graveur, et à Marie-Elise née Ducommun-Doudry.

Décès

9. François-Edmond, fils de Joseph-Edmond Fromaigeat et de Louise née Stoller, Bernois, a vécu 29 heures.

POLITIQUE

Pays-Bas

L'Assemblée générale du Bond de l'Union libérale vient de se prononcer en faveur du suffrage universel. Elle s'est également déclarée favorable à l'octroi du droit de vote aux femmes non mariées, âgées d'au moins vingt-cinq ans, au vote obligatoire et à la représentation proportionnelle.

Russie

Depuis quelque temps on envoie continuellement de Russie des troupes dans l'intérieur de la Finlande. Ce fait est interprété à Saint-Petersbourg de manières différentes. Selon la première qui est celle des conservateurs, la Finlande serait à la veille d'un soulèvement dirigé contre la domination russe. On aurait introduit en Finlande des centaines de mille de fusils à tir rapide.

La seconde explication est aussi inquiétante que la première. Dans les hautes sphères on aurait pris depuis un mois la décision de supprimer la Diète de Finlande. On n'aurait attendu que le moment favorable, et les troupes ne seraient envoyées que pour réprimer les troubles que ce coup d'Etat ne manquerait pas de provoquer. Le gouverneur général de la Finlande était revenu à Saint-Petersbourg. Etant donné ce projet, il ne devait plus repartir à cause de son attitude libérale à l'égard des Finlandais. Il est reparti cependant, mais on lui a adjoint M. de Feyn, connu comme ennemi des Finlandais, et qui a déjà coupé ce poste sous M. Botrikoff, assassiné comme on sait. Les partis de droite de la Douma accueilleraient volontiers une telle mesure.

Il y a une troisième explication, c'est que sans vouloir toucher à la constitution de la Finlande, on aurait intérêt à lui enlever le gouvernement de Viborg pour l'annexer à l'empire. Cette mesure serait déterminée par le désir de la Russie de faire de la ville de Bjore un port de guerre et une place fortifiée.

La question d'Orient

Cette question-là n'est pas de celles qui meurent. Elle somme et puis se réveille. Elle vient de se réveiller.

Depuis quelque temps déjà il est question dans les sphères politiques russes et autrichiennes, d'un conflit survenu entre les deux gouvernements, à la suite de la concession, par le sultan Abdul Hamid, du chemin de fer de Novi-Bazar à l'Autriche-Hongrie.

Ce chemin de fer, qui partira de la frontière de Hongrie, doit être prolongé jusqu'à Salonique. C'est là un avantage considérable obtenu par le gouvernement de Vienne pour son influence dans la péninsule balkanique, et, à Saint-Petersbourg, l'on n'a pas vu sans inquiétude ce nouveau pas en avant fait par l'Autriche en Macédoine. On en verrait la preuve en ce que l'ambassadeur de Russie à Vienne, prince Ourousoff, a été rappelé, disent les uns, ou seulement envoyé en congé dans le Midi, selon les autres.

D'autre part, l'Italie s'émeut: elle possède en Albanie des écoles, et on parle italien dans

les principaux ports. Elle ne peut donc que voir avec inquiétude tout ce qui est de nature à contrarier cette influence prépondérante.

Enfin, dans cette question du chemin de fer des Balkans, il y a des intérêts italiens directement lésés. Depuis longtemps, on songeait à faire une ligne entre Bourgas, port de la Bulgarie sur la mer Noire, et Santiquaranta, port situé sur l'Adriatique, près de la frontière de l'Épire, en face de Brindisi. C'était une société italienne qui devait entreprendre cette construction, pour attirer vers Brindisi une part du commerce de la mer Noire.

Cette ligne existait déjà d'ailleurs en partie, et il n'y avait qu'à construire des tronçons sur un peu moins de deux cents kilomètres. Il est évident que le chemin de fer autrichien dérangerait ce projet, car il couperait en deux la future ligne Bourgas-Santiquaranta.

ETRANGER

L'attentat de Landen. — Les conséquences de l'attentat commis sur la ligne de Spa à Landen et qui a provoqué le déraillement d'un train de voyageurs ont été sensiblement plus graves qu'on ne le croyait d'abord. Deux personnes ont été tuées et vingt blessés, dont plusieurs grièvement. Les dégâts matériels sont très importants. On suppose que l'attentat a été commis par une bande de malfaiteurs qui voulaient piller le train.

Une violente tempête fait rage, depuis samedi, sur la mer Noire. Elle a causé de nombreux naufrages, qui ont coûté la vie à un grand nombre de personnes.

Chefs d'Etat et assurance. — Le roi Carlos était assuré sur la vie pour environ deux millions.

Il n'y a pas longtemps, le président Roosevelt s'est fait assurer pour la somme de 85,000 dollars, c'est-à-dire 425,000 francs. La Compagnie, sous l'impression de la nouvelle de l'assassinat de don Carlos, a fait savoir au président qu'elle ne pourrait maintenir l'assurance qu'à la condition d'augmenter la prime.

C'est que la mortalité est grande dans le métier de chef d'Etat...

Disparu. — Le bruit du jour, à New-York, c'est la brusque disparition de M. Charles-W. Morse, un grand organisateur de banques et de trusts de navigation, plus généralement connu sous le nom de « roi de la glace ».

Il disparaît au moment où le grand jury fédéral allait juger la série d'affaires qui ont provoqué la faillite de la National Bank of North America.

Les amis de M. Morse repoussent avec indignation l'idée qu'il s'est esquivé pour échapper à la justice. Il a, disent-ils, besoin de repos, après les secousses par lesquelles il vient de passer et il se représentera en temps nécessaire.

Cette version laisse incrédule l'opinion publique. On croit que M. Morse a gagné la France à bord du « Campania » ou du « Kaiser Wilhelm II ».

La rencontre. — Hommes placides, femmes amènes mastiquaient ensemble dans une pension de famille, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris. Midi tintait à l'horloge et les clients en appétit s'alimentaient en silence.

Un citoyen de la Grande-Bretagne, M. William Stern Boskell, négociant en cafés, arrivant de Londres, survint à pas comptés, choisit une place confortable, toussa, se moucha, lissa ses cheveux et s'assit en poussant un soupir de satisfaction.

L'homme s'était à peine installé qu'il poussa soudain un rugissement féroce. Il bondit sur sa chaise, de là, sauta à pieds joints sur la table, noyant les sardines à l'huile dans la soupe

au fromage, puis, clown épileptique, il prit place de l'autre côté de la table, et, saisissant au collet un monsieur correctement vêtu, qui venait d'entrer dans la salle, il le secoua furieusement, en prononçant en anglais d'affreux anathèmes.

La face pourpre, les yeux égarés, les paisibles convives se levèrent affolés, pour arracher des serres de l'Anglais l'innocent client. Celui-ci, dégagé, prit aussitôt la poudre d'éscampette. A toutes jambes il détalait, sans plus amples explications.

L'Anglais eut alors une crise de fureur indescriptible. Dans sa rage, il brandit un revolver, tira dans la direction du fuyard, brisa les glaces du restaurant, renversa les tables, sacagea la vaisselle et pétra les nourritures. Des agents l'appréhendèrent cependant. Croyant avoir à faire à un fou, ils le ligotèrent et l'emmenèrent chez M. Vaissières, commissaire de police. Là, un interprète avisé mit les choses au point. Le brave gentleman avait été victime, il y a une semaine, à la gare du Nord, d'un vol à l'américaine, perpétré par le peu scrupuleux client du restaurant du Faubourg-Saint-Martin.

Sans avoir rien compris à son aventure, l'insulaire trouble-fête, ayant assez rugi contre son voleur et la police, finit par déposer une plainte.

Héritière sans condition. — Le Conseil d'Etat a autorisé l'Académie française à accepter le legs fait, sans conditions, par M. Charruan, à cette Compagnie.

Il lui légua toute sa fortune, évaluée à dix-huit mille livres de rente, et son château du Gué, à Fresnes, près Congis, en Seine-et-Marne.

M. Charruan laisse l'Académie absolument libre d'employer à telles fondations qu'elle jugera opportunes le legs qu'il met à sa disposition.

C'est la première fois que l'Académie française ne sera pas bridée par des dispositions souvent difficiles à remplir, et elle va sans retard rechercher le meilleur usage qu'elle puisse faire de cette libéralité.

L'envers de Kœpenick. — Une anecdote amusante fait en ce moment la joie de Berlin.

Tout récemment, un vieux monsieur, portant l'uniforme de général, traversait en toute sécurité la place Henriette, à Halensee, un des quartiers neufs de Berlin. Un passant s'avisait que l'uniforme n'était pas des plus réglementaires et en avertit un agent.

Plein de zèle — on est si souvent trompé! — celui-ci s'approcha du vieil officier et le pria de déclarer ses nom et qualités.

— Sans doute, dit le général en souriant, me prenez-vous pour un second capitaine de Kœpenick? Ne me connaissez-vous pas, vraiment? Je suis le feld-marchal von Haeseler.

On ne dit pas ce qu'a répondu l'agent. Jadis, il suffisait de se faire capitaine pour détroquer une mairie. Aujourd'hui, la police est plus méfiant, et le chef du cabinet de l'empereur, lui-même, a vu que l'uniforme avait quelque peu perdu de son prestige depuis cette aventure.

Les six frères. — Un fait assurément unique vient de se produire à l'occasion du tirage au sort des conscrits, à Anvers. Un employé du chemin de fer s'est présenté à l'hôtel de ville avec ses cinq frères et ils ont tiré au sort, l'un après l'autre. Tous les six sont nés la même année. Ce sont deux trios de tritumeaux, trois nés au mois de janvier et les trois autres au mois de décembre. Deux ont tiré un mauvais numéro et les quatre autres un bon numéro. On leur a fait à tous une chaleureuse ovation.

Lynchage. — On mande de Brookhaven (Mississippi) qu'un nègre accusé d'un attentat contre une blanche était escorté jusqu'à un tribunal par une compagnie de la milice, quand

BYRALGIB MIGRAINE, INFLUENZA, FIEBRE REUMATISME SOUVERAIN KEFOL

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la Poudre SAVON SIMON aux sels purifiés. MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

regretté défunt. Ce fonds est destiné à décerner des primes de 50 à 150 fr. aux patrons d'apprentissage et contremaîtres qui réussissent à rendre capable d'un travail durable qui lui permette de gagner sa vie en tant qu'enfant faible d'esprit entré en apprentissage après sa sortie de l'établissement ou de la classe spéciale.

La distribution des primes est faite par la commission centrale, sur préavis de la commission de l'instruction publique; un règlement de 1903 fixe les conditions. Jusqu'à présent trois primes ont été décernées. Le fonds s'élève actuellement à 2526 francs.

6. A côté de ces fondations il faut encore mentionner quelques œuvres littéraires publiées par la Société suisse d'utilité publique. Ce sont les suivantes:

a) «Histoire de la Société suisse d'utilité publique» (1810-1880). Souvenir de la célébration de son jubilé cinquantième, par le doyen J.-C. Pupikofcr, Zurich, Zürcher et Furrer, imprimeurs, 1880. In-4°, 228 pages.

b) «Histoire de la Société suisse d'utilité publique» (1810-1896), par le D<sup>r</sup> O. Hunziker, Zurich, Zürcher et Furrer, imprimeurs-éditeurs, 1897. In-8° 260 pages.

c) «Les institutions et associations de la Suisse pour l'éducation et le soin des pauvres», par Wih. Niedermann, pasteur à Oberuzwil, Zurich, Zürcher et Furrer, imprimeurs-éditeurs, 1896. In-8°, 389 pages.

Les deux premiers écrits, complets quoique brefs, offrent d'intéressants aperçus sur le développement et l'activité de notre société. Le troisième est connu comme un auxiliaire très précieux pour les autorités de pauvres, les pasteurs, les associations de patronage et la bienfaisance privée.

Dans ce qui précède nous avons rendu compte des fondations dont la gestion a été confiée à la Société suisse d'utilité publique, de ses propres œuvres nous n'avons cité que les plus importantes. Mentionnons encore pour mémoire, d'un côté la publication de la «Feuille suisse d'utilité publique» (depuis 1882), d'un autre côté une longue série de subventions, faites sur les contributions annuelles des membres et le fonds central de la société à diverses entreprises d'utilité publique, de contributions à la fondation d'institutions, de collectes à l'occasion de catastrophes, de primes à des ouvrages couronnés, etc.

S'il s'agit de porter un jugement sur la Société suisse d'utilité publique, ne devons-nous pas mentionner en terminant, comme servant l'intérêt général et ayant souvent une réelle importance, les délibérations des assemblées générales? Souvent elles ont préparé la voie à des créations importantes de l'Etat ou de la bienfaisance privée, souvent aussi conduit à la réalisation immédiate d'œuvres de bienfaisance. Et n'est-il pas avantageux aussi que des hommes d'idées et de convictions différentes apprennent à se connaître et à s'estimer en échangeant librement leurs vues sur les questions pendantes? On dit que la politique divise, l'utilité publique, l'amour du prochain unissent. Travailler au bien de la patrie, au développement matériel et intellectuel de notre peuple, sera toujours le but de la Société suisse d'utilité publique; elle croit donc pouvoir engager à entrer tous ceux qui pensent de même, hommes et femmes. Les adhésions doivent être envoyées au secrétariat central de la Société suisse d'utilité publique, Woltenhof, Schipfe 32, Zurich.

LA COMMISSION CENTRALE.

RÉGION DES LACS

Bienne. — Depuis environ huit jours, M. Emile Bourquin, fabricant d'horlogerie, à Bienne, ancien tenancier du café de la Poste à Madretsch, a disparu sans laisser de traces. Comme on a cru remarquer ces derniers temps des symptômes de mélancolie chez M. Bourquin, sa famille est dans une grande inquiétude.

— Dimanche soir, un élève du technicum, nommé Brunner, en ce lugeant à Evillard, s'est cassé un bras et a reçu de fortes écorchures à la tête. La luge, occupée par deux jeunes gens et une demoiselle, est venue heurter le hangar de la pompe à feu, ce qui a provoqué l'accident.

CANTON

Asile des Billodes. — Cet établissement a hospitalisé, pendant l'exercice 1907, un total de 90 phtisiques pensionnaires; il y a eu 14 sorties durant l'année.

Les élèves qui restent dans l'institution après leur libération de l'école primaire deviennent apprenties ou sont initiées aux divers travaux de la tenue d'un ménage; 3 d'entre elles sont élèves de l'école professionnelle de couture du Locle; 4 autres apprennent le métier de lingère chez des personnes de la localité et deux se voient à l'horlogerie. Quatorze ont suivi les cours de l'École ménagère communale et 8 ont été placées provisoirement dans différentes familles où elles ont pu se mettre au courant de la vie pratique.

Les dons soixante-dix en 1907 à 8574 fr. au total, soit 3300 fr. de moins qu'en 1906; 2388 fr. proviennent du Locle, 1385 fr. de Neuchâtel, 1200 fr. de Fontanemelon et 1136 francs, des Ponts-de-Martel; ce sont les plus gros chiffres.

Les dépenses totales de l'établissement ont été de 37,253 fr. 56 et les recettes de 33,548 fr. La vente des timbres-poste a fourni un produit brut de 4076 fr.

La nouvelle loi militaire. — Avec l'introduction de la nouvelle loi militaire, a été soulevée la question de savoir si les recrues retardataires étaient obligées de faire leur école de recrues d'après l'ancienne ou la nouvelle loi. Suivant une décision du département militaire fédéral, les recrues retardataires feront leurs 65 jours, comme les nouvelles recrues.

Boîtes or. — On annonce que le décret relatif au traitement des boîtes or-désignées à l'Angleterre ne tardera pas à paraître et sera applicable dès le 1<sup>er</sup> mars, et facilitera, dit-on, les opérations des fabricants qui exportent au Royaume-Uni.

Chasseurs, protégez-les! — Il n'est pas rare, dans les régions élevées du Jura, qu'au moment de la ponte, les coqs de bruyère soient détruits par les braconniers. On sait que la poule se tient de préférence au pied du pin parasol, en sorte qu'elle est visible de loin.

Aussitôt l'oiseau découvert, deux hommes s'avancent; la poule qui couve ne se dérange pas, se contentant de suivre de l'œil le braconnier qui passe à quelque distance devant elle; pendant ce temps, le second se glisse derrière elle et, sans être aperçu, assomme l'oiseau couché sur sa couvée, d'un coup de bâton; une brutalité, un brigandage sans nom. Le même procédé est appliqué dans le Jura neuchâtelois et bernois, dans le canton de Soleure sur les Sennebergs.

Chasseurs, le printemps approche; protégez le coq de bruyère qui va nous revenir en nombre toujours plus faible, et vous aussi, forestiers, promeneurs du Jura, ouvrez l'œil et dénoncez tout de suite les massacres inutiles dont vous pourriez être témoins.

La Chaux-de-Fonds. — On annonce que les exercices des cadets recommenceront dès le printemps, à la Chaux-de-Fonds, sur une nouvelle base et avec une nouvelle direction.

Le Locle. — Par le beau temps d'hier la foire aurait pu être mieux fréquentée. Beaucoup de marchands s'étaient donné rendez-vous, mais le bétail était peu nombreux et pas de pièces de choix. On comptait 34 pièces de gros bétail et 120 porcs. Les vaches et génisses qui ont trouvé acquéreurs se sont vendues à de bons prix, variant de 550 à 650 fr.

La gare a expédié huit animaux de l'espèce bovine.

NEUCHÂTEL

Le prix du lait. — On nous écrit: Le comité de direction de la Société coopérative de consommation de Neuchâtel s'est de nouveau occupé de la question du lait dans sa dernière séance. Il a décidé de présenter à la prochaine assemblée des sociétaires, qui aura lieu en avril, un rapport sur l'étude à laquelle il s'est livré à ce sujet et sur les avantages de la distribution du lait en coopération.

Il résulte des renseignements obtenus de très bonne source que nos laitiers ont depuis quelque temps des prix bien divers: 22, 21 et peut-être même 20 cent. le litre. Malgré cela et malgré la baisse sensible dont bénéficient les autres villes de notre pays la majorité de notre population est encore obligée de payer le prix officiel de 23 cent.

Concert. — Nous apprenons avec un réel plaisir que l'Union instrumentale du Locle viendra donner dimanche prochain, l'après-midi, un grand concert au Chalet du Jardin anglais. Ce corps de musique d'harmonie fort de 70 exécutants, sous la direction de M. Emile Pellaton, du Locle également, avait, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, fait les délices du nombreux public venu pour l'applaudir lors de la journée officielle du tir cantonal de 1906, où l'Union instrumentale fonctionnait comme musique officielle. L'année suivante, il accompagnait la bannière cantonale et les tireurs neuchâtelois au tir fédéral, où derechef il obtint un grand et légitime succès.

Un programme des plus éclectiques pour les morceaux d'ensemble et une phalange de solistes aussi remarquables les uns que les autres, tel est le régal que nos amis du Locle offriront à notre population pour le prix dérisoire de 50 centimes.

Nous ne doutons pas que le Chalet sera archicomble dimanche après midi et d'ores et déjà nous prédisons à l'Union instrumentale un succès digne de son passé et de sa réputation.

M. Clemenceau d'après M. Albert Bonnard (3<sup>me</sup> conférence). — Critique, penseur, puis homme d'action, tel apparaît successivement Clemenceau à travers les trois conférences de M. Alb. Bonnard. C'est dans sa dernière manière qu'il nous fut donné de l'étudier hier soir.

A vrai dire, le premier ministre actif et entreprenant n'a pas fait disparaître complètement l'écrivain et le philosophe; le terrible railleur de jadis ne se fait pas faute non plus de montrer ici et là le bout de l'oreille: discours vibrants et traits piquants viennent de temps à autre prouver que, dans son nouveau rôle, Clemenceau ne cesse d'être lui-même ou du moins presque lui-même.

La tournure spéciale de son esprit semblait d'abord incompatible avec les fonctions de ministre. Primesautier et souvent imprudent dans ses paroles et dans ses gestes, il n'a, il est vrai, pas su toujours résister au plaisir de distribuer, même à ses amis politiques, quelque coup de langue ou quelque coup de griffe; mais, d'autre part, il a su déployer au pouvoir en même temps qu'une activité énorme et une énergie de fer, une souplesse merveilleuse et des ressources sans cesse nouvelles.

Clemenceau avait été élu au Sénat en 1901. Dès son avènement au ministère (en 1906), il revendique la responsabilité de tous ses actes en même temps que son droit d'initiative et son indépendance d'action: il prétend ne pas devenir un mannequin à ficelles et ne dépendre d'aucun groupe politique. Peu commode d'ailleurs avec les sous-préfets trop amateurs de villégiatures ou les employés de ministère d'un zèle douteux, le premier ministre entend que chacun fasse son devoir. Ses propres fonctions ne sont d'ailleurs pas une sinécure et les difficultés s'amoncellent comme à plaisir sur son chemin.

C'est d'abord la terrible catastrophe de Courrière avec, comme conséquence immédiate, la grève des mineurs du bassin du Nord, puis les troubles occasionnés par l'application de la loi sur la séparation, la crise viticole du Midi de la France et enfin l'imbroglio du Maroc.

Dans toutes ces circonstances, Clemenceau témoigne de son habileté, de son courage et de sa présence d'esprit; qu'il soit en présence des mineurs révoltés de Lens ou du pontifiant et naïf Marcelin Albert, il trouve le mot, le geste qui convient et la solution que personne n'aurait imaginée.

L'originalité, c'est là une des principales caractéristiques de Clemenceau, cette originalité se manifeste également dans son éloquence; on ne trouve chez lui rien du pli professionnel des autres grands orateurs du Parlement français, prêtres, avocats ou professeurs qui dans tous leurs discours continuent à prêcher, à plaider ou à enseigner. Jadis métallique et éblouissante, cette éloquence est devenue, après la période consacrée au journalisme, plus réfléchie, plus belle sans rien perdre cependant de sa force.

Ils sont vraiment admirables ces passages d'un discours au Sénat sur la liberté de pensée, sur les droits des pères de famille, et ce tableau de la civilisation française, que M. Bonnard tint à nous faire connaître. L'homme que l'on représente souvent comme un persécuteur des consciences et un sans-patrie, se révèle bien différent.

Le conférencier explique l'animosité d'une partie de la France à l'égard de Clemenceau par l'esprit même de la haute société. Il existe sous la 3<sup>me</sup> république encore une nombreuse et riche aristocratie, fébrile de trois monarchies ou fabriquée après coup, laquelle se refuse à frayer avec les hommes politiques du nouveau régime et bat en brèche tous les gouvernements tant soit peu libéraux. L'opinion française est une mode et Clemenceau n'a pour le moment pas l'heur d'être à la mode.

M. Bonnard le regrette. A son avis le premier ministre actuel, à côté de quelques défauts inévitables, possède de grandes et brillantes qualités: volonté, courage, individualité qui, réunis, constituent une puissante force morale. Clemenceau est une des personnalités les plus intéressantes de la France contemporaine.

Sera-t-il reconnu grand homme comme Gambetta ou Waldeck-Rousseau? Il faudrait pour cela qu'il accomplît quelque œuvre positive importante; y réussira-t-il?

Nous n'avons pu donner ici que la squelette de la conférence; il y manque la chair savoureuse et toutes les épices délicates dont son auteur avait su la garnir et l'assaisonner.

En terminant son très brillant exposé, M. Albert Bonnard a remercié par d'aimables paroles le public neuchâtelois qui avait assisté à ses causeries; il lui a exprimé le plaisir qu'il avait éprouvé à entrer en relations plus intimes avec lui.

Ce sentiment a été, de la part de tous, très vivement partagé. Puisse Clemenceau accomplir de grandes choses dont M. Bonnard viendra encore nous parler; il y aura de nouveau salle comble pour l'écouter.

A. CHAPUIS.

La nouvelle munition d'infanterie

On sait que les Français et les Allemands sont parvenus, avec leurs balles D pour la France et S pour l'Allemagne, à obtenir des trajectoires rasant jusqu'à 600 mètres, ce qui permet de simplifier l'appareil de hausse et de s'en passer complètement aux courtes distances. Il en résulte une simplification considérable du tir de combat et un avantage éminent pour l'infanterie de nos voisins. Ces considérations imposaient à notre armée l'étude de nouvelles munitions.

Après bien des essais la fabrique fédérale d'armes a réussi à livrer une nouvelle munition utilisable avec le fusil actuel. Cette munition permettrait de se passer de hausse jusqu'à 700 mètres. Il reste à prendre une décision sur l'appareil de hausse, qui serait, soit remplacé par une hausse nouvelle, soit modifié en vue d'obtenir une double hausse pour les tirs de guerre et une autre pour les tirs d'exercice. En effet, la force de pénétration de la nouvelle balle paraît être si considérable, aux courtes distances surtout, que l'on ne saurait songer à utiliser la nouvelle munition dans les tirs de sociétés. Il est donc question de confectionner une hausse à deux joues n'arquées d'encoches, l'une restant la même qu'actuellement, l'autre confectionnée en vue de la nouvelle munition.

Mais il est probable que l'on fera un pas de plus et l'on profitera de la modification des hausses actuelles pour introduire un magasin de dimensions réduites, à cinq ou six cartouches, et fixe.

POLITIQUE

Grand Conseil schaffouisois. — Le Grand Conseil a adopté en première lecture la loi sur les traitements des fonctionnaires et des instituteurs. Le traitement normal des instituteurs de l'enseignement primaire est fixé à 2000 fr.; celui des instituteurs de l'enseignement supérieur à 2800 fr.

Les crédits militaires à la Douma. — Mardi, dans la suite des débats sur la question de la défense nationale, le leader des cadets Milioukoff est monté plusieurs fois à la tribune. A chacune de ses apparitions, les députés de la droite ont défilé leurs journaux et feignent d'ignorer complètement la présence de l'orateur.

Les chefs des groupes de l'opposition ont déclaré que leurs partis s'abstiendraient de voter.

La Douma a adopté une motion du président de la commission de défense nationale, suivant laquelle la discussion aura lieu dans certains cas à huis-clos.

Parlement français. — La Chambre a poursuivi mardi la discussion de l'impôt sur le revenu. M. Caillaux a répondu à M. Roche.

Le Sénat a continué la discussion des interpellations relatives aux chaudières des six cuirassés du type «Danton».

M. Thomson déclare qu'il n'acceptera que les types de chaudières recommandés par la commission technique de la marine, mais qu'à valeur égale, il préférera toujours les chaudières françaises.

Le Sénat adopte un ordre du jour Godin, approuvant les déclarations du gouvernement. Séance levée.

Un certain nombre de modifications qui ont été apportées au vote de lundi de la Chambre, sur la réintégration de M. Joseph Reinach montrent qu'en fait le renvoi à la commission de l'armée a été, non pas accepté à une voix, mais repoussé.

Néanmoins, en vertu du règlement de la Chambre, qui veut que le chiffre de voix annoncé par le président soit le seul officiel et valable, le vote se trouve acquis contre le gouvernement.

Ces sortes d'accidents resteront toujours possibles et même fréquents, tant qu'on autorisera les députés à voter les uns pour les autres.

Le suffrage féminin

A l'issue d'une réunion tenue mardi après midi à Londres par les suffragettes, un groupe de ces dernières a tenté de pénétrer dans la Chambre des communes. La police les a empêchées et a opéré une vingtaine d'arrestations.

A Lisbonne

Les anciens ministres de l'intérieur appartenant au parti franciste ont décidé de conseiller à leurs partisans d'appuyer le gouvernement lors des prochaines élections.

A l'occasion de l'enterrement des assassins Guica et Alfred Costa, ainsi que de l'autre personnage nommé José Costa, de sérieuses mesures de sécurité avaient été prises, tant autour de la morgue qu'au cimetière et sur quelques points du parcours. La cavalerie appuyait la police. Les trois cercueils ont été transportés à vive allure sur un char à banes.

Le conflit serbo-monténégrin. — Mardi, après un débat sur l'interpellation relative aux relations de la Serbie et du Monténégro, la Skoupchtina monténégrine a voté une résolution déclarant correcte et fraternelle l'attitude du gouvernement de Cetignè envers le gouvernement serbe, et regrettant de ne pouvoir en dire autant de ce dernier.

Il s'agit de l'affaire des bombes de Cetignè. Plusieurs sujets monténégrins, étudiants à l'université de Belgrade, avaient été arrêtés, à la demande de leur gouvernement, pour complicité dans l'attentat contre le souverain du Monténégro, Nicolas I<sup>er</sup>. Mais le juge d'instruction serbe les avait, tôt après, remis en liberté.

M. Roosevelt et les financiers. — M. Taft, parlant mardi à l'association des jeunes républicains de Kansas City, a loué le président Roosevelt d'avoir, dans son message, défendu l'administration contre les critiques des financiers.

Ce message a convaincu la nation de la nécessité de se rallier autour d'un gouvernement fort, qui soutienne la lutte pour les honnêtes travailleurs contre les abus des financiers et des socialistes.

Turquie et Perse. — La Turquie a mis sa menace à exécution. Chems-ud-Din bey, ambassadeur de Turquie à Téhéran, est relevé de ses fonctions et tout le personnel de l'ambassade est rappelé.

Remi bey, consul général à Batoum, est envoyé à Téhéran en qualité de chargé d'affaires.

Cette mesure est, on se le rappelle, une réponse à l'obstination de la Perse à nommer à Constantinople un ambassadeur qui n'agréait pas à Yildiz Kiosk.

Nouvelles diverses. — Accident de montagne. — Une colonne de guides composée de douze hommes, parmi lesquels les guides Ravanet et Amatter qui accompagnaient M. Wolff, a retrouvé le corps de celui-ci au fond d'une crevasse. La colonne devait rentrer hier soir à Grindelwald.

Foire de Fribourg. — A la foire de lundi, les marchands étrangers ont fait complètement défaut, à la suite de la fermeture des frontières allemande et italienne à l'importation et à l'exportation du bétail.

On a toutefois constaté sur le champ de foire un certain nombre de marchands de la Suisse allemande.

Les transactions se sont faites à des prix élevés pour les sujets de premier choix, les vaches à lait et celles prêtes au veau; par contre, il y a eu une baisse sensible sur le bétail de boucherie et sur les porcs.

Statistique des entrées: 479 vaches, 38 chevaux, 427 porcs, 103 veaux, 14 moutons, 4 chèvres. Statistique des expéditions à la gare: 69 vachons avec 438 têtes de tout bétail.

Le grelot révélateur. — Dans l'un des chef-lieux de district fribourgeois, un cafetier remarquait depuis quelque temps qu'on lui volait de l'argent contenu dans le tiroir de son comptoir. Malgré une active surveillance, il ne parvenait pas à découvrir le filou. L'électricité lui vint en aide.

Au moyen d'une combinaison aussi simple qu'ingénieuse, il installa une pile électrique sous le comptoir et y adapta un ressort communiquant le courant électrique à un grelot fixé dans la cave; puis il attendit.

Deux ou trois jours après que le piège fut tendu, voici qu'une femme du voisinage se présenta au café, munie d'un panier, et de manda qu'on lui servit une certaine quantité de boisson à emporter. Le cafetier s'empressa de descendre à la cave en laissant la femme seule à la salle de vente.

Mais à peine le cafetier s'était-il éloigné que le grelot se mit à tinter; la sonnerie ne dura d'ailleurs que quelques secondes, car la cambrioleuse, à l'ouïe du tintement, devina le stratagème et ferma prestement le tiroir sans toucher à son contenu.

Lorsque le cafetier remonta, il remarqua que son invention avait produit tout son effet: la femme, debout au milieu de la salle, tremblait de tous ses membres.

L'aubergiste pensa que la leçon était suffisante et ne fit aucune observation à sa peu délicate cliente. En effet, depuis lors le tiroir du comptoir n'a plus subi le contact de mains étrangères.

Gentilshommes d'écurie. — A Paris, le jugement dans l'affaire Sagan-Castellane a été rendu mardi. Le comte Boni de Castellane est condamné à 100 fr. d'amende et un franc de dommages-intérêts.

Un des attendus semble admettre que l'acte reproché au prince de Sagan, et qui avait consisté à garder ostensiblement son chapeau sur la tête avait bien le caractère d'une provocation légale, quoiqu'elle ne justifiait pas les voies de fait du comte Boni.

Les femmes suffragistes. — Londres, 12. — Les suffragettes qui se sont portées mardi devant la Chambre des communes s'étaient dissimulées dans des voitures de déménagement. Arrivées devant le palais, les portes de leurs véhicules s'ouvrirent brusquement et les suffragettes, sortant rapidement de leurs cachettes, tentèrent de pénétrer dans la cour du palais de Westminster. La police les en empêcha.

On signale jusqu'ici 54 arrestations. Londres, 12. — Les suffragettes se sont livrées, mardi soir, à de nouvelles manifestations devant la Chambre des communes.

L'ex-dictateur. — Gènes, 12. — M. Franco, accompagné de sa famille, est arrivé à 10 h. 10 du soir.

Explosion accidentelle. — Ottawa, 12. — Une formidable explosion s'est produite dans une usine d'explosifs à Vaudreuil, dans un bassin où l'on fabriquait de la nitroglycérine.

On compte neuf tués et de nombreux blessés. Un Hohenzollern à Paris. — Paris, 12. — Le prince Félit d'Allemagne, arrivé hier à Paris, a visité mardi le palais des Invalides.

Dans l'après-midi, il s'est fait conduire à Montmartre jusqu'à l'église du Sacré-Cœur. Collision. — Hambourg, 12. — Le vapeur «Virginia», de la ligne Hambourg-Amérique, est entré en collision dans la Manche avec une barque.

Le volleur a coulé, mais son équipage a été recueilli par le «Virginia», qui n'a pas subi d'avaries.

Le drame de Monte-Carlo. — Monte-Carlo, 12. — La peine de mort prononcée contre la femme Gould a été commuée en travaux forcés à perpétuité.

L'hiver coûte. — Ottawa, 12. — Le Canadian Pacific et le Great Frank évaluent à un million de dollars les frais causés par les tempêtes de neige de ces derniers jours.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville, 10 fr. par an.

AVIS TARDIFS. — Perdu, dimanche après midi, aux Parcs, une alliance en or.

La rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 876

MONUMENTS FUNÉRAIRES. — ALBERT CUSTOR. Neuchâtel (Maladière). Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - Téléphone 347. Albums, modèles et devis à disposition.

Madame Marie Matile-Jent, à Dombresson, ainsi que les familles Matile et Jent ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux et parent, Monsieur Ernest SCHILLI, survenu le mardi 11 février, après de longues et cruelles souffrances. L'enterrement sans suite aura lieu jeudi 13 courant, à 1 h. après midi, à Dombresson.

Madame veuve Schilli-Ortlieb, Monsieur et Madame W. Schilli-Dupont et leur famille, Monsieur et Madame F. Schilli, Madame et Monsieur E. Zbinden-Schilli et leur enfant, à Neuchâtel, Madame et Monsieur F. Ryscher-Schilli et leur enfant, à Bienne, Monsieur et Madame N. Schilli-Dupont et leurs enfants, à Vallorbe, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur Ernest SCHILLI, Sous-chef de gare C. F. F., à Renens, leur cher fils, frère, beau-frère et oncle, décédé subitement hier, à Renens, Neuchâtel, le 10 février 1908, Que ta volonté soit faite. L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, mercredi 12 courant, à 3 heures. Domicile mortuaire: Sablon 29. On ne reçoit pas.

Monsieur Jules Hammerly-Tripet et ses deux enfants Jules et Eluire, Madame et Monsieur Calame-Hammerly et leurs six enfants, Monsieur et Madame Alfred Tripet et leurs filles Hélène et Emma, ainsi que les familles Kompf, à Bienne, Burri, au Locle, Ewald-Richard, à Neuchâtel, Guglielmi, à Cernier, font part à leurs parents, nombreux amis et connaissances de leur départ pour le ciel, aujourdhui à 4 h. 20 du soir, de leur bon accablement et très regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine.

Madame Hedwige HAMMERLY-TRIPET, en suite d'une longue et douloureuse maladie, causée d'une 49<sup>me</sup> année. Neuchâtel, le 11 janvier 1908. Repose en paix, chère épouse, Jusqu'au dix deux revoir. Domicile mortuaire: rue Matile 10. La Feuille d'Avis de demain indiquera l'heure et le jour de l'ensevelissement.

Madame veuve Charles Duvoisin née Humbert-Droz, les familles Humbert-Droz, Auvrier et Colombier, Bachelin-Humbert-Droz, à Auvrier, Girardier, à Morat et Aigle, Pingeon, à La Chaux-de-Fonds, Herdi, à Fontanemelon, Fankhauser, à Bienne, Lapièrre, à Lausanne, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la mort de leur bien-aimée et regrettée fille, nièce, cousine et parente, Mademoiselle MATHILDE DUVOISIN, élevée à leur affection à l'âge de 24 ans, après une longue et pénible maladie. Auvrier, le 11 février 1908.

J'ai cherché l'Éternel et il m'a répondu et m'a délivré de toutes mes souffrances. Ps. XXXIV. Elle est heureuse, l'épreuve est terminée, Du triste mal, elle ne souffrira plus, Et désormais sa destinée, C'est de régner avec Jésus. L'ensevelissement aura lieu jeudi 13 courant, à 1 h. de l'après-midi. Domicile mortuaire: Auvrier 28. On ne reçoit pas.

GRANITS MONUMENTS FUNÉRAIRES E. RUSCONI (S.A.) NEUCHÂTEL SPÉCIALITÉS

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville, 5 fr. par semestre.

BOURSE DE GENÈVE, du 11 février 1908. Actions. Bq. Nat. Suisse 492.50 3% Gen. à lots 103.50 Bq. Commerce 487.50 3% fid. ch. de f. 100.00 Saint-Gothard 487.50 3% C. de fer féd. 96.30 Union fin. gen. 574.50 3% Goth. 189.1 485.00 Gaz de Naplès 248.00 Jura-S. 3% 483.00 Fco-Suis. élect. 487.00 N.-E. Suis. 3% 475.00 Gaisa 487.00 Lomb. anc. 3% 317.50 Parts de Sétif 510.00 Lomb. ita. 3% 319.00

Changes. France 100.17 100.22 Allemagne 123.05 123.12 Londres 25.21 25.22 Neuchâtel 100.12 100.20 Vienne 104.55 104.65

Argent fin en gren. en Suisse, fr. 103.— le kil. Neuchâtel, 11 février. Escompte 4 1/2 %

BOURSE DE PARIS, du 11 février 1908. Clôture. 3% français 96.77 Cl. lyonnais 1200.— Consol. angl. 86.10 Banque ottom. 716.— Brésilien 4% 86.10 Suez 4180.— Ext. Esp. 4% 94.30 Rio-Tinto 1625.— Hongr. or 4% 542.50 Ch. Sara. zosse 378.— Italien 5% 103.10 Ch. Nord-Esp. 279.— Portugais 3% 62.60 Chartered 20.— Turc D. 4% 96.25 De Beers 363.— 4% Japon 1905 86.20 Randmines 135.— 5% Russie 1906 97.45 Goldfields 81.— Bq. de Paris 1176.— Goetz 20.25

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — FÉVRIER. Observations faites à 7 h. 1/2, 1 h. 1/2 et 9 h. 1/2.

Table with columns: DATE, Température en degrés centigrades (Moyenne, Minimum, Maximum), Vent (Direction, Force), État du ciel. Data for Feb 11 and 12.

Hauteur du Baromètre réduite à 0 suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5 mm.

Table with columns: DATE, Température en degrés centigrades (Moyenne, Minimum, Maximum), Vent (Direction, Force), État du ciel. Data for Feb 11 and 12.

Niveau du lac: 12 février (7 h. m.): 129 m. 410.

Bulletin météor. des C. F. F. - 12 février, 7 h. m.

Table with columns: STATIONS, Température, Temps & Vent. Data for various stations including Genève, Lausanne, Vevey, etc.

394 Genève Couvert. Calme. 450 Lausanne Tr. b. tps. 389 Vevey 0 398 Montreux -1 397 Sierre -5 4909 Zermatt -1 489 Neuchâtel -1 Tr. b. tps. 495 Chaux-de-Fonds -12 632 Fribourg -4 Qq. n. Beau. 543 Berne -5 Tr. b. tps. 562 Thonon -4 506 Interlaken -3 480 Bâle -4 439 Lucerne -4 438 Göschenen -4 338 Lugano -3 Calme. 440 Zurich -3 Qq. n. Beau. 407 Schaffhouse -3 Tr. b. tps. 673 Saint-Gall -4 Qq. n. Beau. 475 Glaris -3 Tr. b. tps. 505 Ragatz -7 587 Coire -4 4543 Davos -10 1836 Saint-Moritz -14